



faculté
de droit



CHAIRE MASTER
Droit de la consommation
Fondation



master & chaire
**DROIT DE LA
CONSOMMATION
ET DES
PRATIQUES
COMMERCIALES**

Formation initiale / continue



Présentation

Le pôle d'excellence chaire et master en Droit de la consommation s'articule autour de deux axes complémentaires :

- un axe de recherche à travers la chaire Droit de la consommation,
- un axe de formation à travers le master Droit des affaires parcours droit de la consommation et des pratiques commerciales.

Le master Droit des affaires parcours Droit de la consommation et des pratiques commerciales (master DCPC) approfondit le Droit des affaires relatif aux activités économiques des entreprises. Ce droit répond à une logique propre de recherche d'équilibre entre protection des consommateurs et compétitivité des entreprises, complexifiée par sa source essentiellement européenne et renouvelée avec l'apparition du numérique, qui nécessite une formation spécifique de haut niveau.

Juristes d'affaires orientés vers le droit économique, les étudiants approfondiront non seulement les disciplines fondamentales du droit des affaires (droit des contrats, de la responsabilité, de la concurrence, droit pénal des affaires, etc.) mais également du droit international et européen (droit international privé, droit matériel de l'UE, droit européen des contrats), avec une spécialisation portant sur les contrats de consommation, les contrats de crédit et de produits financiers, les pratiques commerciales, les plateformes numériques ou encore les actions de groupe.

Atouts de la formation

- Adossement à une chaire partenariale permettant une formation d'un haut niveau tant académique que professionnel.
- Étudiants en contact constant avec le fort réseau professionnel de la chaire et du master dès le master 1.
- Stages proposés par le master auprès des partenaires prestigieux de la chaire et du master sur un format d'alternance (2 jours par semaine) au 1^{er} semestre du master 2.
- Option possible de droit anglo-américain tout au long du parcours.
- Fort accompagnement des étudiants et développement d'un esprit de promotion dès le master 1.

L'ambition d'allier recherche universitaire et expérience opérationnelle nous a séduits : nous voulons contribuer à trouver un équilibre entre protection des consommateurs et intérêts économiques des entreprises, et à déterminer le bon niveau de responsabilité de chaque acteur aux côtés des partenaires de la chaire Droit de la consommation.

Benjamin Perret, directeur de la communication et des affaires publiques, groupe Fnac Darty

ENGIE est heureux d'être associé en tant que grand mécène à la chaire Droit de la consommation. Cette initiative sans précédent en France est une réelle opportunité qui ne peut qu'enrichir le droit de la consommation. Nous sommes convaincus que les travaux de la chaire, forts d'expertises riches et variées, constitueront un atout pour l'avenir des consommateurs en France. Nous sommes fiers d'y contribuer.

Alexis Joire, directeur de relations externes, ENGIE Grand Public

chaire DROIT DE LA CONSOMMATION

Nouvelles pratiques, nouveaux enjeux

La chaire Droit de la consommation, abritée par la Fondation de CY Cergy Paris Université, s'est constituée en décembre 2019 dans le but de réunir chercheurs et acteurs majeurs du monde de la consommation en croisant leurs regards complémentaires. Première et seule Chaire partenariale en ce domaine en France, elle a vocation à constituer un pôle national et international de référence en droit de la consommation.

La chaire Droit de la consommation est née du constat d'un besoin d'une réflexion en amont de la construction législative, par l'analyse critique des règles existantes et la conception de nouvelles approches. Un recul et un approfondissement sont en effet apparus essentiels de façon à appréhender les nouvelles formes de consommation (plateformes numériques, consommation collaborative, objets connectés, etc.), le fort impact européen complexifiant les sources réglementaires ou encore les nouveaux enjeux à respecter, tels que ceux liés à l'environnement. Cette Chaire a donc pour objectif d'évaluer la législation nationale et européenne existante, de proposer des évolutions et de peser sur les choix stratégiques des décideurs, en développant et diffusant une recherche de haut niveau en lien avec les besoins et les difficultés rencontrées par ses acteurs.

Contribuant à la formation des générations futures, la chaire Droit de la consommation s'adosse au master Droit des affaires parcours Droit de la consommation et des pratiques commerciales. Chaire et master sont en constante interaction, tant par l'intervention des partenaires et du réseau de la chaire au cœur même des enseignements que par l'insertion des étudiants au sein des entreprises et structures partenaires à travers des stages et des travaux collaboratifs.

Membres fondateurs de la chaire Droit de la consommation

Grands mécènes

FNAC DARTY

ENGIE

Partenaires



Notre publication est liée à
ARPP
autorité de
régulation professionnelle
de la publicité



**la médiation
des communications
électroniques**



Réseau professionnel de la chaire et du master

Tous les membres fondateurs de la chaire Droit de la consommation, associations européennes de consommateurs, autorités de régulation, cabinets d'avocats, entreprises des secteurs du numérique et de la grande distribution. Nous remercions particulièrement le cabinet de recrutement [MichaelPage](#), partenaire du master, qui accompagne les étudiants dans leur projet professionnel.

Direction de la chaire Droit de la consommation

- Carole Aubert de Vincelles, directrice, professeure à CY Cergy Paris Université, agrégée des facultés de droit, directrice du master Droit des affaires parcours Droit de la consommation et des pratiques commerciales
- Natacha Sauphanor-Brouillaud, co-directrice, professeure à l'Université Paris Nanterre, agrégée des facultés de droit

master 1

DROIT DES AFFAIRES

parcours Droit de la consommation et des pratiques commerciales

La 1^{re} année de master forme aux disciplines générales du droit des affaires en commun avec tous les masters affaires. Un enseignement spécifique de droit de la consommation et des pratiques commerciales est intégré chaque semestre créant ainsi, dès la 1^{re} année, un esprit de promotion (Droit européen des contrats et de la consommation avec TD au 1^{er} semestre et projet encadré en lien avec les partenaires de la chaire Droit de la consommation au 2^e semestre). Des conférences communes avec le master 2 animées par les partenaires de la chaire sont organisées toute l'année. Ce parcours permet de poursuivre parallèlement une option Droit anglo-américain dans le cadre du diplôme universitaire existant.



Contenu de la formation

MASTER 1

SEMESTRE 1

UE 1 Fondamentale

Droit européen des contrats et de la consommation, Droit des sûretés, Droit financier, Droit des régimes matrimoniaux, Droit de la concurrence et de la distribution

UE 2 Unité de spécialisation

Introduction au droit international privé, Droit des assurances, Droit de la propriété intellectuelle, Droit du commerce international

UE 3 Unité de langue

Anglais, allemand ou espagnol

UE 4 Unité facultative

Stage en droit / 2nd TD de langue / Activités sportives, culturelles ou associatives

SEMESTRE 2

UE 1 Fondamentale

Droit pénal des affaires, Droit des entreprises en difficulté, Droit bancaire, Droit matériel de l'Union européenne

UE 2 Unité de spécialisation

Voie d'exécution, Droit immobilier, Droit de la santé, Droit international privé approfondi
Projet encadré (chaire Droit de la consommation)

UE 3 Unité de langue

Anglais, allemand ou espagnol

UE 4 Unité facultative

Stage en droit / 2nd TD de langue / Activités sportives, culturelles ou associatives

Plus d'informations sur la maquette de cours : www.droitucp.fr

master 2

DROIT DES AFFAIRES

parcours Droit de la consommation et des pratiques commerciales

La 2^e année de master approfondit le droit des obligations et les domaines principaux du droit de la consommation et des pratiques commerciales. Les enseignements sont assurés par des universitaires spécialistes de leur domaine et des professionnels en lien avec la chaire Droit de la consommation.

Tout au long du semestre 3, les étudiants sont en stage sur le format de l'alternance 2 jours par semaine chez un partenaire de la Chaire Droit de la consommation. Le semestre 4 inclut un mémoire de recherche en lien avec le stage afin de rester en contact avec le réseau professionnel du master.

Des conférences sont organisées tout au long de l'année afin de sensibiliser les étudiants sur les difficultés propres à certains secteurs économiques de la consommation. De manière optionnelle, les étudiants sont invités à participer aux activités de la chaire Droit de la consommation, aussi bien en intégrant ses groupes de travail qu'en participant à l'organisation de ses différentes manifestations (petits déjeuners d'actualité, conférences, colloques), en collaborant à ses actions de communication ou en animant son réseau d'anciens.

Ce parcours permet de poursuivre parallèlement une option droit anglo-américain dans le cadre du diplôme universitaire existant.

Contenu de la formation

MASTER 2

SEMESTRE 3

UE 1 Fondamentaux 1

Droit commun des contrats de consommation, Droit des pratiques commerciales

UE 2 Fondamentaux 2

Droit commun des obligations, Droit du crédit et des produits financiers

UE 3 Unité de langue

Anglais, Certification de langue (optionnel)

UE 4 Insertion professionnelle

Stage (partenaires de la chaire Droit de la consommation)

Coaching entretiens professionnels et recherche d'emploi

Atelier de pratiques professionnelles

Conférences

UE 5 Recherche

Méthodologie du mémoire

Ateliers de la chaire Droit de la consommation (optionnel)

SEMESTRE 4

UE 1 Fondamentaux 1

Droit des plateformes numériques, Règlement des litiges de consommation

UE 2 Fondamentaux 2

Droit de la concurrence & des réseaux de distribution, Protection des données personnelles,

Enjeux environnementaux

UE 3 Unité de langue

Anglais, Certification de langue (optionnel)

UE 4 Insertion professionnelle

Stage (optionnel), Conférences

UE 5 Recherche

Mémoire, Méthodologie du mémoire, Ateliers de la chaire Droit de la consommation (optionnel)



Association du master DCPC

L'association du master Droit de la consommation et des pratiques commerciales (DCPC) réunit les étudiants des deux années de master ainsi que les diplômés dans le cadre d'un réseau alumni.

Suivez l'actualité du master et contactez les étudiants sur les comptes Instagram et Facebook de l'association :

  @masterdcpc



DÉBOUCHÉS

Du fait d'une formation classique en droit des contrats et des affaires, doublée d'une spécialisation en droit de la consommation interne et européen, substantiel et processuel, les diplômés pourront intégrer :

- des cabinets d'avocats spécialisés en droit des affaires,
- les services juridiques de grandes entreprises, de fédérations d'entreprises, de banque,
- ou des structures spécialisées en droit de la consommation telles que des associations de consommateurs ou des médiateurs de la consommation.

Par l'approfondissement des sources du droit ainsi que de disciplines fondamentales du droit privé et des affaires, ce master initie également à la recherche afin de poursuivre en doctorat, que ce soit dans un objectif de carrière universitaire ou de recherche appliquée.

Modalités d'inscription

Master 1

Être titulaire d'une licence en droit ou d'un diplôme admis par la Commission d'équivalence de l'université. L'entrée dans le master Droit de la consommation et des pratiques commerciales est sélective (présélection sur dossier et admission sur entretien).

Master 2

Être titulaire d'un master 1 en droit ou d'un diplôme admis par la Commission d'équivalence de l'université. Pour les étudiants n'ayant pas suivi le M1 DCPC, admission exceptionnelle en M2 après présélection sur dossier et entretien.

LE MOT DE LA DIRECTRICE



Le master est une étape structurante dans la vie des étudiants. Il offre, d'abord, deux années de spécialisation afin d'acquérir une véritable expertise en droit des affaires et de la consommation. Entrer dans ce master dès la première année est l'assurance de suivre une progression dans cet apprentissage et de poser, notamment, les bases fondatrices en droit européen des contrats et des affaires particulièrement développées au sein de cette formation. Il permet également une professionnalisation grâce au fort réseau professionnel de la Chaire et du master, mis au contact des étudiants dès la première année de master puis dans le cadre du stage de master 2 organisé sur un format original de semi-alternance. Enfin, ces années doivent contribuer à l'épanouissement personnel des étudiants et développer leur "savoir être", en plus de leur "savoir faire". Les étudiants du master DCPC pourront alors compter sur un fort esprit de promotion animé par une association des étudiants et un accompagnement attentif de la direction du master pour les aider à devenir les grands juristes de demain.

Carole Aubert de Vincelles, professeure agrégée des facultés de droit, directrice de la chaire Droit de la consommation



Master de droit

Nature du diplôme

BAC +5

Année de sortie

4 semestres

Durée des études





CHAIRE MASTER

Droit de la consommation

Fondation



Modalités de candidature

Voir la page de la formation sur www.cydroit.cyu.fr

Direction du master

Carole Aubert de Vincelles

Professeure agrégée des facultés de droit,
directrice de la chaire Droit de la consommation

master.droit-conso@ml.u-cergy.fr

chaire-droitdelaconsommation@cyu.fr

CY Cergy Paris Université

Faculté de droit

Site des Chênes

33 boulevard du Port

95011 Cergy-Pontoise cedex

www.cydroit.cyu.fr

<https://chairedroitdelaconsommation.cyu.fr>



CERGY PARIS

UNIVERSITÉ

- @ChaireConso
- Chaire Droit de la consommation
- chaire-master droit de la consommation
- @masterdcpc
- Master Droit de la consommation et des pratiques commerciales